


DIRECTION GENERALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

Bureau de l'information et de la communication

douane.gouv.fr

 [@douane_france](https://twitter.com/douane_france)

11, rue des Deux Communes 93558 MONTREUIL CEDEX

01.57.53.47.03

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montreuil, le 16 septembre 2017

La douane saisit près de 7 000 bijoux dangereux à Fos-sur-Mer

Le 17 juillet, suite à un ciblage du bureau de douanes de Fos-sur-Mer (13), les agents contrôlent une société ayant récemment importé plusieurs milliers de bijoux fantaisie en provenance d'Inde.

Plus de 30 articles (colliers, bagues, boucles d'oreilles, bracelets...) sont ainsi prélevés et envoyés au Service commun des laboratoires (Douane/DGCCRF) de Paris pour analyse.

Les résultats des analyses confirment la non-conformité et de la dangerosité de plusieurs lots de bijoux. Pour 5 des 17 références prélevées des taux de plomb et de cadmium sont détectés dans des proportions très largement supérieures aux normes maximales autorisées. Des colliers et des bagues contiennent jusqu'à 90 fois plus de plomb que la norme maximale européenne. Certaines références de boucles d'oreilles s'avèrent composées à 55 % de cadmium alors que la réglementation limite la concentration de ce métal à 0,01 %.

Au total, 6 888 bijoux originaires d'Inde sont saisis par la douane.

La protection des consommateurs est une des missions prioritaires de la douane.

Chaque année, la douane contrôle environ 50 millions d'objets. En 2016, la douane française a réalisé 8 380 contentieux en matière de normes techniques et industrielles. 8,2 millions d'objets se sont révélés non conformes, dont près de 236 000 non conformes et dangereux.

POUR ALLER PLUS LOIN

- photos de la saisie : <https://www.flickr.com/gp/douane/france/0z8T3N>

- vidéo de la saisie : <https://youtu.be/mfzB2FKZVA>

Crédit images : Douane française

Contacts Presse :

Service de presse de la douane : 01 57 53 42 11 - presse@douane.finances.gouv.fr